

L'arrivée du printemps annonciateur de douceur, beaux jours et réveil de la nature serait-elle dévastatrice pour les ACI ?

Sans exagération aucune, un tel présage pourrait s'avérer une triste réalité pour nombre d'Ateliers et Chantiers d'Insertion presque partout en France. Les raisons se trouvent dans une mauvaise combinaison entre :

- ❏ Une mise en œuvre mal maîtrisée de la réforme de l'Insertion par l'Activité Economique,**
- ❏ L'incapacité de l'Etat et certains Départements à s'accorder sur une politique territoriale au bénéfice des personnes en situation de fragilité,**
- ❏ Des dysfonctionnements des services (Directes) et agences de l'Etat (Agence de Services et de Paiements),**
- ❏ Des règles de financements du Fonds Social Européen devenues inadaptées à la réalité des structures qu'elles sont censées aider.**

Les conséquences sont aujourd'hui lourdes et pourraient devenir pour certaines entreprises irréversibles :

- ❏ Difficultés de trésorerie pour cause de retards et/ou décalages dans le versement des financements ;**
- ❏ Impossibilité pour les structures à assurer les versements, dans les délais, des salaires et cotisations sociales ;**
- ❏ Négociations difficiles avec les banques et charges financières alourdies ;**
- ❏ Cessations de paiements et, in fine, disparition de structures ;**
- ❏ Destruction d'emplois.**

Pour tous les acteurs, impliqués au quotidien à renforcer une cohésion sociale indispensable dans notre Pays, ceci est intolérable :

- ❏ Parce que les structures ont accepté d'intégrer et de s'adapter à une réforme censée les consolider et donner plus de visibilité ;**
- ❏ Parce que cela touche majoritairement des salariés en situation de grande précarité engagés dans des parcours d'insertion ;**
- ❏ Parce qu'il s'agit de blocages et dysfonctionnements liés aux services et/ou Agences de l'Etat ;**
- ❏ Parce que l'inclusion sociale et la lutte contre la pauvreté sont des priorités du Fonds Social Européen ;**

 **Parce que les financements publics doivent être au bénéfice des actions et des personnes au lieu de rémunérer des services bancaires.**

Pour que nos actions, indispensables sur les territoires, perdurent ; pour que les structures ne disparaissent pas en silence et dans l'indifférence ; nous, acteurs engagés, bénévoles, salariés, avons décidé de rendre visible cette maltraitance et appelons à une meilleure reconnaissance.

La bataille de l'emploi ne doit être ni variable d'ajustement ni victime collatérale de conflits entre l'Etat et les Départements. **Un choc de simplification et un allègement des contraintes qui pèsent sur nos structures est nécessaire et urgent.**

#PrintempsACI

Pour que les ACI traversent sans encombre le Printemps 2015, CHANTIER école appelle ses adhérents et tous les acteurs engagés au quotidien pour faire vivre et développer les actions sur les territoires à se mobiliser ce 20 mars 2015 pour faire connaître leur situation et demander un réel changement. Exprimez-vous, interpellez, témoignez... A travers les réseaux sociaux (Twitter, Facebook,...), par des rassemblements spontanés devant les Préfectures, par des témoignages dans la Presse régionale et locale.



Réseau National regroupant plus de 1 400 actions d'Ateliers et Chantiers d'Insertion portées par 700 Entreprises Sociales Apprenantes employant environ 40 000 salariés dont plus de 34 000 en parcours d'Insertion.

Chaque année, les Ateliers et Chantiers d'Insertion embauchent, forment et accompagnent plus de 66 000 personnes bénéficiaires de minimas sociaux qui délaissent le statut d'allocataires pour celui de salariés. Plus de 10 000 professionnels interviennent au quotidien avec l'appui de milliers de bénévoles.

Les entreprises SOCIALES apprenantes